



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

REPUBLIQUE FRANCAISE

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
18	29	28

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 5 juin 2025 à 19h00**

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation du 3 Juin 2025 dont le caractère d'urgence a été validé en début de séance, adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Aurélie GROSSO

Conseillers municipaux présents : SERRUS Jean-Pierre, RICARD Isabelle, JEAN Didier, VANHALST Philippe, VAILLAT Fanny, VANDENBOSSCHE Frédéric, GROSSO Aurélie, LEBRE Jean-Marie, BOURGUE Michèle, BREBION Pascal, COUSTABEAU Gérard, CARELLO Danièle, JEAN Nathalie, MILAD Lydie, MANDINE David, POSTIAUX Régis, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : MICHELOTTI Marie-Line donne pouvoir à VANDENBOSSCHE Frédéric, BOUKHECHAM Amor donne pouvoir à COUSTABEAU Gérard, FANTAUZZO Marie-France donne pouvoir à JEAN Didier, ROUSSIER Michel donne pouvoir à VAILLAT Fanny, ROBERT Astrid donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie, SBLANDANO Bruno donne pouvoir à SERRUS Jean-Pierre, LAFOND Emilie donne pouvoir à RICARD Isabelle, URAS Patrick donne pouvoir à VANHALST Philippe, AYME Michel donne pouvoir à JEAN Nathalie, MORENO Manuel donne pouvoir à POSTIAUX Régis

Conseillers Municipaux absents : SERAFINI Audrey

Délibération N° 25/33-

OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLEGE LOUIS PHILIBERT

Rapporteur : Mme Isabelle RICARD

Informe l'assemblée que la classe de 4^{ème} option « Arts et métiers du spectacle » du collège Louis Philibert, prépare un spectacle de fin d'année représentant l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois. Cette année les élèves devaient se produire au 6MIC le vendredi 23 Mai 2025, bénéficiant d'un cadre professionnel exceptionnel, avec l'accompagnement de techniciens spécialisés (son, lumière, vidéo). Le coût de cette journée s'élève à environ 3 000 €.

En raison de la récente suppression du financement du Pass Culture, dans les établissements scolaires, ce projet se trouve en péril.

Aussi, les élèves sollicitent une aide financière exceptionnelle de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON.

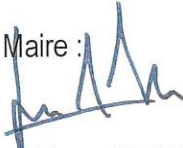
Vu la commission des finances du 2 Juin 2025,
Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

OCTROYE une subvention exceptionnelle de 150 € au Collège « Louis Philibert » pour l'organisation du spectacle de fin d'année de la classe de 4^{ème} option « Arts et métiers du spectacle ».

RAPPELLE que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom du collège « Louis Philibert ».

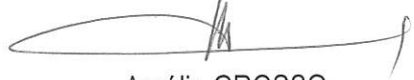
Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Maire :


Jean-Pierre SERRUS



la Secrétaire de séance :


Aurélie GROSSO

Acte rendu exécutoire après télétransmission

En Sous-Préfecture le 11/06/25

Et de la publication sur le site internet le 11/06/25

ou notification le 11/06/25

REÇU EN PREFECTURE

le 11/06/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20250605-DELIB_25_33